



Compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du 24 novembre 2023 à 19 heures

Cette Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue dans la salle d'activités du club, à la Maison Vaillant à Verrières-le-Buisson. Elle faisait le bilan de la saison 2022/2023.

Les personnes inscrites au club en 2022/2023 étaient au nombre de 63 (55 licences et 8 sympathisants).

Étaient présentes à l'Assemblée Générale, parmi ces personnes inscrites : 32 personnes, et représentées : 14 personnes (pouvoirs).

Ce total de 46 permet de dépasser le quorum, et rend valides les décisions de cette Assemblée Générale.

Cette Assemblée s'est déroulée en l'absence de personnalités extérieures, la Présidente du Comité du Hurepoix étant excusée en raison de l'accueil au Comité des nouveaux adhérents se déroulant au même moment, et le représentant de M le Maire de Verrières-le-Buisson n'étant pas venu.

Nous remercions néanmoins M le Maire d'avoir accepté récemment le retour à une fermeture, le soir, à 23 heures, nous permettant une activité normale (et notamment le déroulement de la Coupe des Clubs).

Événements et activités (présentation du président Patrick Blanc).

- Effectifs : comme indiqué dans les chiffres ci-dessus, après le creux lié aux conditions sanitaires, on a pu observer un retour de nos adhérents.

- Le tournoi du mercredi soir a connu un grand succès, le plus souvent 7 ou 8 tables sur toute la durée de l'année. La Coupe des clubs a pu être organisée, et a permis d'envoyer plusieurs paires en finale nationale.

- Le vendredi soir, la séance a pu exister au moins une fois sur deux (notamment pour les 7 séances des Simultanés du Hurepoix qui ont pu être toutes jouées). Cette année, la situation devient plus difficile, et il est demandé à tous de faire un effort pour venir de temps en temps le vendredi.

- Le jeudi après-midi n'a pas survécu aux départs liés au COVID. Nous avons quand même joué une fois par mois à l'occasion de Simultanés Roy René qui ont trouvé leur clientèle.

- Le lundi, les parties dirigées animées par Martine Bourron et Jean-Luc Janmot, et les simultanés Handicap Roy René une fois par mois, ont été très suivis (souvent 5 tables).

- Sortie : Nous avons pu reprendre cette manifestation amicale, avec la sortie à Maintenon en Octobre 2022, organisée par Jacques Bourron, qui a intéressé 25 personnes. Sur la saison suivante, la sortie à Anet a été organisée par Françoise Thuillier. Par la suite, compte tenu du travail important pour mener à bien ces sorties, nous pourrions nous limiter à un repas organisé dans le voisinage.

Présentation des comptes (par le trésorier Jean-Michel Aubas).

Les comptes de la saison 2022/2023 sont joints à ce compte rendu. Ils ont déjà fait l'objet d'une diffusion sur le site Internet du club. Ces comptes ont été approuvés par le Commissaire aux comptes Bernard Lannegrand. Ce dernier ne pouvant être présent, a laissé un courrier, qui a été montré en séance, faisant état de cette approbation.

Le compte de résultats montre un léger déficit ; mais celui-ci n'est pas inquiétant, car l'amortissement de la machine à dupliquer arrive à sa fin, et sauf imprévu, un retour à une situation bénéficiaire est attendu.

Pour se mettre en conformité avec les recommandations de la Mairie, une valorisation de la location de la salle apparaît dans les charges, alors qu'une somme égale apparaît dans les recettes en tant que subvention de la Mairie.

Le bilan fait apparaître un prêt de 1000 €, consenti au Comité du Hurepoix qui a fait appel aux clubs en raison de difficultés temporaires de trésorerie dues au décalage des paiements par la FFB. Ce prêt nous sera remboursé en février 2024.

En supplément des moyens de paiement électroniques, le club s'est doté d'un terminal de carte bleue. Le trésorier demande à tous de privilégier ce moyen de paiement pour les droits de table et carnets de droits de table, afin de ne pas avoir trop d'argent liquide dans la caisse et de réduire les transferts de cet argent à la banque.

Points divers

Le site Internet du club, animé par Jean-Michel Aubas, fournit beaucoup d'informations sur les actualités du club, des photos des manifestations récentes, etc. Il n'est pas assez consulté. Il est demandé à tous de s'y intéresser (accès notamment avec le QR code présent sur le tableau d'affichage).

Une adhérente demande que le niveau sonore pendant les tournois soit réduit. A chacun de faire un effort. L'appel est lancé.

Quitus

Le quitus moral est voté à l'unanimité des présents et représentés.

Le quitus financier est voté à l'unanimité des présents et représentés.

Election du bureau

Le nouveau bureau (sans changement) composé de :

- Patrick Blanc (Président)
- Jacques Bourron (Vice-Président)
- Jean Michel Aubas (Trésorier)
- Yves Ernié (Secrétaire, formation des jeunes et conseil informatique)
- Françoise Thuillier
- Annette Trapateau

est élu à l'unanimité des présents et représentés.

Patrick Blanc

[Ce document comporte 3 pages, auxquelles se joignent les comptes de résultats et le bilan sur 3 pages]

Compte d'exploitation 2022/2023
(arrêté au 31/08/2023)

CHARGES €					PRODUITS €					
	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23		2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	
Licences	Comité FFB	3 604,00	1 836,00	2538,00	1837,50	Cotisations	4 508,00	2 788,00	2965,00	3822,50
					955,50					
Redevances tournois	<i>régularité</i>	566,98	181,20	482,26	1785,23	Droits de table	2 333,39	300,00	3609,86	4468,89
	<i>compétition</i>			915,00	525,00					
Frais de fonctionnement		1012,95	922,04	791,11	550,41	Reversement FFB sur RealBridge		900,44	105,87	48,76
Loyer estimé					4580,00	Subvention de la mairie				4580,00
Buffets		1 313,79	0,00	283,15	884,52	Particip ⁿ Buffets		0,00		
Sortie annuelle				0,00	950,00	Participation sortie		0,00	0,00	565,00
Lots de fin d'année		1 049,06	0,00	0,00	581,10	Intérêts bancaires	46,95	11,72	0,00	167,29
Dotation aux amortissements			1 099,50	1 099,50	1148,95	Produits divers		268,65	182,28	1,00
Résultat (excédent)			230,07	753,99		Résultat (déficit)	658,44			144,77
Total		7 546,78	4268,81	6863,01	13798,21	Total	7 546,78	4268,81	6863,01	13798,21

Commentaires sur les comptes 2022-2023

- La municipalité est tenue de valoriser l'avantage en nature qu'elle nous accorde en mettant à notre disposition gratuitement les locaux de la maison Vaillant ; dans ce cadre, elle a notifié au club la valeur locative correspondante (36,14 € pour 4 heures de mise à disposition) qui a conduit à l'estimation de 4 580 € pour l'exercice ; cette charge est équilibrée par la valeur équivalente de la subvention municipale dans le compte de résultat ;
- La dotation aux amortissements comprennent :
 - dernière année d'amortissement de la machine à dupliquer : 1049,50 €
 - amortissement des livres de la bibliothèque : 30,49 €
 - amortissement mini four et TPE : 18,96 €
 - amortissement forfaitaire des autres immobilisations (PC, imprimante, réfrigérateur, etc.) : 50 €
- Les redevances de compétitions correspondent aux épreuves des interclubs ;
- Les frais de fonctionnement comprennent :
 - fournitures : 127,01 €
 - abonnement téléphonique : 98,23 €
 - abonnement site internet 99,00 €
 - frais bancaire ; 48,24 €
 - frais divers : 177,93 €

Le déficit de l'année est minime (1 % des charges totales et 1,6 % des charges hors loyer) et le club conserve une capacité d'autofinancement raisonnable de mille euros.

Bilan au 25/8/2023

ACTIF						PASSIF					
	2019	2020	2021	2022	2023		2019	2020	2021	2022	2023
Immobilisations	400,00	3 498,50	2 399,00	1 299,50	550,21	Réserves	16 504,56	15 344,22	14 680,78	14 915,85	15 669,84
Prêt court terme					1000,00						
Compte livret	15 798,06	10 545,01	10 556,73	13 000,00	13 467,29						
Compte courant	245,66	642,27	1 836,47	1 186,25	421,17						
Caisse			123,65	184,09	86,40	Résultat	-60,84	-658,44	235,07	753,99	-144,77
Totaux	16 443,72	14 685,78	14 915,85	15 669,84	15 525,07	Totaux	16 443,72	14 685,22	14 915,85	15 669,84	15 525,07

Commentaires sur le bilan

Les réserves du club sont reconstituées à un niveau supérieur à celui de 2020. Elles correspondent presque totalement au compte épargne du Crédit Mutuel et aux liquidités du club (89%) puisque les immobilisations nettes sont revenues à un niveau très faible (4%). Les clubs ont été sollicités par le comité du Hurepoix en difficulté de trésorerie pendant la période estivale et nous avons répondu favorablement par un prêt de 1000 € pour 6 mois.